

UE2 Action collective et politiques publiques

ECTS
6 crédits

Composante
Sciences Humaines et Arts

Présentation

Description

Cette UE réunit deux cours distincts.

Le cours Mouvements sociaux propose une sociologie inscrite dans le temps long des mouvements sociaux. Tout en montrant les limites de certaines approches (psychologie des foules, théories du choix rationnel, etc.), il s'agit de comprendre les déterminants de l'engagement et les logiques pratiques des mobilisations. On abordera ainsi de multiples formes d'action collective, du militantisme partisan, syndical et associatif aux protestations extra-institutionnelles, des répertoires routiniers aux stratégies récentes, des modes d'expression pacifiques aux manifestations violentes, en mettant à distance les points de vue normatifs sur les luttes sociales.

Le cours Action publique et institutions se divise en deux parties. La première, « action publique », revient sur l'analyse sociologique des politiques publiques : comment se construisent les problèmes publics dans l'arène politique, comment les controverses circulent-elles entre le domaine scientifique, le domaine militant, la sphère médiatique et l'arène politique. Après avoir analysé les différents types de « mise sur l'agenda » des problèmes publics, le cours propose une approche des politiques publiques à partir de la « Street Level Bureaucracy » : comment est-ce que les fonctionnaires de terrain participent à l'élaboration des règles de politiques publiques et pourquoi est-ce que cette étape est indispensable pour comprendre le contenu des politiques publiques et leurs effets sociaux. La seconde partie propose une analyse des institutions sous l'angle de la sociologie : production et contournement de règles institutionnelles, adaptations ou résistances aux institutions. Elle se fonde sur des enquêtes contemporaines et plus anciennes en sociologie portant sur l'hôpital psychiatrique, l'armée, les églises ou les centres de rétention.

Objectifs

Le premier cours offre des outils de connaissance qui permettent de dépasser les jugements de sens commun et les discours médiatiques. Il mobilise les principes fondamentaux de la recherche sociologique et historique afin de rompre avec les prénotions qui circulent au sujet des mouvements sociaux.

Le second a pour objectif de permettre aux étudiants de transposer leurs compétences sociologiques dans le domaine de l'analyse des institutions et des politiques publiques. Il leur fournit des outils pour mobiliser les méthodes de l'analyse ethnographique ou sociohistorique dans le domaine du diagnostic ou de l'expertise sociale, et ce dans diverses institutions publiques ou privées.

Heures d'enseignement

CM CM 48h

Liste des enseignements

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Mouvements sociaux	EC	24h			
Action publique et institutions	EC	24h			

UE = Unité d'enseignement

EC = Élément Constitutif